

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU 15 SEPTEMBRE 2021**

Salle des MARIE MAURON

MEMBRES PRESENTS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Date de la convocation : 30/08/2021

14 membres sur les 22 que compte la Commission étaient présents :

Collège des élus municipaux :

Président : Monsieur Robert PORCU, Adjoint au Maire

Membres titulaires : Jean BRONDI, Jean-Pierre ROUSSEL, Christophe CLARINARD, Fanny MAZELLA, Muriel CANOLLE, Eric MIGLIACCIO, Daniel ALSTERS, Bernard ROTGER, Jean Luc GRANET, Jean Pierre MEYER

Collège des associations : Audrey BERTOGLI -Just Sanary, Patrick GILLET - Association L'Agora, Bernard GIRARD - Jeunes sapeurs-pompiers de SANARY, Dr Christian PALIX- Association le Carroussel, André GUY – Tennis Club du Rosaire.

Le secrétariat de la CCSPL étant assuré par Emilie CARA – Service de la Commande Publique de Sanary sur Mer.

ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION

Points soumis à l'avis de la Commission :

- Les rapports annuels des délégataires des services publics listés ci-dessous ont été soumis à l'examen de la commission :
 - o Restauration scolaire et municipale,
 - o Activités périscolaires et extrascolaires,
 - o Chambre funéraire Athanée,
 - o Aménagement et exploitation d'un service public de bains de plage dans le cadre de sous-traités d'exploitation concernant la plage naturelle Dorée – 3 lots
 - o Contrat de concession du Casino de Sanary-sur-Mer et ouvrages annexes
- Le compte rendu d'activité du service industriel et commercial des ports
- Le projet de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du bassin de plongée

Compte rendu de la séance de la Commission du 2/02/2020

DEROULEMENT DE LA COMMISSION

Le président rappelle l'ordre du jour de la séance et transmet une synthèse des rapports annuels des délégations (joint en annexe du présent compte rendu).

Après chaque débat, le Président de séance après chaque énoncé demande si l'assemblée a des observations et donne la parole à demande si l'assemblée souhaite formuler une proposition d'amélioration du service public. Dans l'affirmative celle-ci donne lieu à un vote.

Point n°1 : DSP Restauration scolaire et municipale

Membres à voix consultative invités : Annick Martin, Romain Gneri, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

Mr MEYER souhaite que dans la synthèse du rapport l'impact sur la perte du chiffre d'affaires de l'effort réalisé par la collectivité soit apparent.

La synthèse des rapports 2020 est modifiée en conséquence.

M. PALIX demande si des actions sont réalisées afin de sensibiliser les enfants sur le cycle de vie du déchet ainsi que la vie animale.

M. GRANET précise que la collectivité dans le cadre de ses actions et lors notamment de l'école de développement durable, les enfants sont sensibilisés sur la production alimentaire et notamment sur l'animal et sa consommation.

Propositions d'améliorations éventuelles du service

Sans objet

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.

Point n°2 : DSP Activités périscolaires et extrascolaires

Membres à voix consultative : Annick Martin, Romain Gneri, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

Sans objet

Propositions d'améliorations éventuelles du service

Sans objet

Les membres de la commission consultative n'ayant pas d'observation, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.

Point n°3 : Contrat de concession de la chambre funéraire Athanée de la commune de Sanary-sur-Mer

Membres à voix consultative : Caroline Layolo, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

<u>Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service</u> Sans objet
<u>Propositions d'améliorations éventuelles du service</u> Sans objet

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.

Point n°4 - DSP Sous-traités d'exploitation de la concession de la Plage naturelle Dorée

Membres à voix consultative présents : Thierry Grezes, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

<u>Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service</u> Sans objet
<u>Propositions d'améliorations éventuelles du service</u> Sans objet

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.

Point n°5 : Concession du Casino de Sanary-sur-Mer et ouvrages annexes

Membres à voix consultative présents : Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

<u>Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service</u> Suite à une demande de Monsieur PALIX, Fabien FEBBRARI explique la dé-corrélation entre le prélèvement au profit de la Commune et l'augmentation du produit brut des jeux. Pour rappel la convention prévoit que le « <i>prélèvement est calculé sur une assiette constituée du produit brut des jeux cumulés depuis le début de chaque exercice comptable du casino, diminué des</i>
--

abattements légaux.

Les taux applicables à chacune des tranches de l'assiette sont les suivants :

9% jusqu'à 7.000.000€ d'assiette,

11% de 7.000.001€ à 9.000.000€ d'assiette,

13% de 9.000.001€ à 12.000.000€ d'assiette,

15% au-delà de 12.000.001€ d'assiette. »

Propositions d'améliorations éventuelles du service

Sans objet

Point n°6 : Compte rendu d'activité du service industriel et commercial des ports

Membres à voix consultative présents : Elodie Grezes, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

Sans objet

Propositions d'améliorations éventuelles du service

Sans objet

Point n°7 : Projet de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du bassin de plongée

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

Sans objet

Propositions d'améliorations éventuelles du service

Sans objet

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, Monsieur le Président remercie les membres de la Commission de leur participation et lève la séance à 17h00.